

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 25 MARS 2023

Ordre du jour

1. Contrôle des pouvoirs : de 08h30 à 09h15.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2022
3. Rapport du Président.
4. Rapport de la Secrétaire générale.
5. Rapport du Trésorier général comprenant le bilan et le compte des recettes et dépenses de l'exercice 2022.
6. Rapport du Commissaire-réviseur
7. Ratification des décisions prises lors de l'Assemblée Technique et Sportive du 26 février 2023, incluant les rapports des Commissions.
8. Décharge aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.
9. Examen du budget prévisionnel pour l'exercice 2023, comprenant :
 - a. La fixation du taux de la licence-assurance ;
 - b. La fixation du taux de la cotisation fédérale des clubs-membres.

Adresse

Hôtel VAN DER VALK – Nivelles Sud

Chaussée de Mons, 22

1400 - NIVELLES

Horaire

8h30 : Accueil des participants

8h30 – 9h15 : Contrôle des pouvoirs

9h30 : Début de l'Assemblée

A.S.B.L. Judo Wallonie-Bruxelles

Membre de l'ASBL Judo Belgium, affiliée au Comité Olympique et Interfédéral Belge,
à l'Union Européenne de Judo et à la Fédération Internationale de Judo.

Reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Membre de l'Association Interfédérale du Sport Francophone.
